



DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

DELIBERATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 23 JUIN 2025

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : Mme Emmanuelle LEVEUGLE

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Valérie CUVILLIER, Mme Blandine DRAIN, Mme Maryse CAUWET, M. Ludovic LOQUET, Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, M. Laurent DUPORGE, Mme Karine GAUTHIER, M. Alain MEQUIGNON, Mme Evelyne NACHEL, Mme Florence WOZNY, M. Jean-Jacques COTTEL, Mme Caroline MATRAT, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, M. André KUCHCINSKI, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, Mme Carole DUBOIS, M. Olivier BARBARIN, Mme Zohra OUAGUEF, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, M. Claude BACHELET, Mme Maïté MULOT-FRISCOURT, M. Bruno COUSEIN, Mme Stéphanie RIGAUX, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, Mme Sylvie MEYFROIDT, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. François LEMAIRE, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Steeve BRIOIS, M. Ludovic PAJOT, Mme Anouk BRETON, Mme Nicole CHEVALIER, M. Michel DAGBERT, M. Jean-Luc DUBAËLE, M. Philippe DUQUESNOY, Mme Delphine DUWICQUET, Mme Ingrid GAILLARD, M. Raymond GAQUERE, Mme Séverine GOSSELIN, Mme Aline GUILLUY, M. Guy HEDDEBAUX, M. Sébastien HENQUENET, M. René HOCQ, M. Ludovic IDZIAK, Mme Michèle JACQUET, Mme Maryse JUMÉZ, M. Daniel KRUSZKA, Mme Marine LE PEN, Mme Emmanuelle LEVEUGLE, Mme Geneviève MARGUERITTE, M. Michel MATHISSART, M. Philippe MIGNONET, Mme Sandra MILLE, M. Bertrand PETIT, Mme Maryse POULAIN, M. Benoît ROUSSEL, M. Jean-Pascal SCALONE, Mme Véronique THIEBAUT, Mme Françoise VASSEUR, M. François VIAL.

Excusé(s) : M. Pierre GEORGET, M. Philippe FAIT, M. Alexandre MALFAIT, M. Frédéric MELCHIOR, Mme Brigitte BOURGUIGNON, M. Jean-Louis COTTIGNY, Mme Audrey DESMARAI, M. Alain DE CARRION, M. Jean-Marc TELLIER, Mme Cécile YOSBERGUE.

**LE PAS-DE-CALAIS, UN DÉPARTEMENT ENGAGÉ DANS LE DÉVELOPPEMENT
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE**

(N°2025-243)

Le Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14 et L.3211-1 ;

Vu la Loi n° 2014-856 du 31/07/2014 relative à l'Économie Sociale et Solidaire ;

Vu la délibération n°2022-503 du Conseil départemental en date du 12/12/2022 « Agir avec vous pour l'épanouissement de tous dans le Pas-de-Calais – pacte des solidarités humaines » ;

Vu la délibération n°2022-484 du Conseil départemental en date du 21/11/2022 « Agir avec

vous pour se réaliser dans le Pas-de-Calais - Pacte des réussites citoyennes » ;

Vu la délibération n°2022-316 du Conseil départemental en date du 26/09/2022 « Pacte des solidarités territoriales "Agir avec vous pour bien vivre dans le Pas-de-Calais" » ;
Vu la délibération n°14 du Conseil général en date du 22/10/2012 « Organiser la gouvernance de l'Économie Sociale et Solidaire pour un plan d'action 2012-2014 » ;
Vu le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;
Vu l'avis de la 1^{ère} commission « Attractivité départementale et emploi » rendu lors de sa réunion du 02/06/2025 ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article unique :

D'adopter les objectifs opérationnels et le programme d'action déclinant les modalités d'animation de la politique Économie Sociale et Solidaire tels qu'annexés à la présente délibération.

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 56 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Rassemblement National ; Non-inscrits) Contre : 0 voix Abstention : 22 voix (Groupe Union pour le Pas-de-Calais)
--

(Adopté)

.....
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 23 juin 2025

Pour le Président du Conseil départemental,
La Directrice générale des services,

Signé

Maryline VINCLAIRE

ess 62
Économie Sociale & Solidaire



***L'autre volonté
d'entreprendre***

62 **Pas-de-Calais**
Mon Département

LE PAS-DE-CALAIS, UN DÉPARTEMENT ENGAGÉ DANS LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'Économie Sociale et Solidaire accompagne chaque citoyen au quotidien. C'est une économie à l'histoire ancienne répondant aux enjeux actuels. Sa diversité en fait sa richesse, mais la rend parfois difficile à appréhender. L'ESS déploie ses activités dans des domaines aussi variés que l'aide à domicile, les activités financières et les assurances, l'hébergement, la culture et le sport, le commerce, l'agriculture, l'industrie, l'énergie, le bâtiment...

Elle est l'économie de proximité contribuant aux dynamiques locales. L'ESS place au cœur de son projet la question de la territorialisation de la valeur ajoutée et de performances économiques.

EN FRANCE

200 000 structures
2,38 millions emplois
10,5 % de l'emploi salarié
12 millions de bénévoles
(source : économie.gouv.fr - 2021)

SUR LE PAS-DE-CALAIS

3 007 structures
52 481 emplois
11 % de l'emploi salarié
(source : ESS France - Insee, Flores 2019)

Dans le Pas-de-Calais, les initiatives citoyennes portent la transformation économique, environnementale et sociétale dans le respect des valeurs et des principes de l'Économie Sociale et Solidaire.

Le Département du Pas-de-Calais s'est engagé par délibération du 22 octobre 2012 dans une politique en faveur du soutien et du développement de l'Économie Sociale et Solidaire. Cette politique co-construite avec les acteurs et les habitants du Département se veut une politique transversale articulée autour de 3 ambitions majeures :

- Faire connaître et reconnaître l'Économie Sociale et Solidaire
- Soutenir, accompagner les structures
- Fédérer pour impulser une nouvelle dynamique

Pour atteindre ces objectifs, des réalisations emblématiques ont été menées depuis 10 ans et le Département souhaite poursuivre et consolider cette politique d'économie sociale et solidaire (ESS). Volonté qu'il a confirmée dans les pactes territoriaux notamment dans l'ambition 13 du Pacte de solidarité territoriale adopté en septembre 2022 qui vise à « promouvoir les pratiques de l'ESS comme vecteur d'innovation pour les territoires ».

UNE POLITIQUE ESS CONSTRUITE AVEC ET POUR LES HABITANTS

Pour permettre la participation active des habitants et des acteurs de l'ESS à la mise en œuvre de la politique ESS du Conseil départemental, une instance consultative et participative a été créée et placée auprès du Président du Conseil départemental : le Conseil départemental de l'Économie Sociale et Solidaire (CDESS).

Ses orientations sont mises en œuvre pour accompagner le soutien et le développement de l'ESS dans le Département et créer de l'activité collectivement pour répondre à des besoins communs pouvant servir à l'ensemble des citoyens et des acteurs de l'ESS en cohérence avec la stratégie de développement définie par l'Assemblée départementale.



Le CDESS est un lieu de débat qui s'organise autour d'ateliers. Leurs thématiques sont proposées par les acteurs en fonction de l'actualité, de la réflexion et des besoins.

Ces ateliers, espaces de réflexion et de co-construction, proposés et animés par les acteurs de l'ESS ont permis de produire sur les sujets suivants : Charte et Label, Finance de l'Économie Sociale et Solidaire, Harmonisation et simplification administrative, Promotion et développement, Commande publique responsable, Analyse de la valeur, Sport, Innovation sociale, Transformation économique environnementale et sociétale, Numérique.

Leurs propositions présentées et validées en CDESS ont été reprises par les élus départementaux pour la mise en œuvre de la politique ESS départementale.

Les productions issues de ces travaux sont désormais utilisées par l'ensemble des parties prenantes de la politique ESS départementale.

EN CHIFFRES

26 séances plénières
4 000 participants
2013 à 2023

UN DÉPARTEMENT PRÉCURSEUR :

Avant même que la loi du 31 juillet 2014 sur l'ESS n'entre en vigueur, le Département a démontré son engagement politique concernant l'ESS sur ses territoires et pour ses habitants.



2011 : Le président Dominique Dupilet missionne le conseiller général Jacques Napieraj pour réaliser un état des lieux de l'ESS dans le Pas-de-Calais (livre blanc).

2012 : Jacques Napieraj est nommé conseiller général délégué à l'ESS et une stratégie est proposée puis adoptée pour accroître l'implication du Département pour l'ESS (faire connaître et reconnaître, fédérer, soutenir et accompagner).

2013 : Le CDESS est installé en présence de Benoît Hamon, alors ministre délégué en charge de l'ESS.

Des ateliers thématiques sont mis en place afin de permettre des réflexions prospectives sur l'ESS en fonction de l'actualité et des besoins.
La Mission ESS est créée.



Une politique qui s'affirme et se développe :

2014 : Avec l'entrée en vigueur de la loi ESS, le Département s'est naturellement engagé à soutenir l'intégralité du champ de l'ESS et de ses objectifs.



2015 : Bénédicte Messeanne-Grobelny est nommée vice-présidente en charge de l'ESS, appuyant l'engagement politique du Pas-de-Calais en faveur de l'ESS.

Alors que de nombreux Départements ont abandonné l'ESS suite à la loi NOTRe, le Pas-de-Calais a maintenu sa politique ESS en cohérence avec ses compétences de solidarité territoriale.



2018 : Création du « Budget citoyen » destiné à accompagner les initiatives citoyennes favorisant le développement des pratiques de l'ESS dans le Pas-de-Calais.

10 ans de réalisations

Forte de 10 ans de réalisations, la politique de l'ESS a démontré tout son intérêt et toute sa pertinence dans la prise en compte des attentes citoyennes. Les actions menées ont permis d'apporter des réponses aux besoins des territoires en intégrant des valeurs et des pratiques de l'ESS : du lien social, de la gouvernance partagée, du collectif, de l'entraide, de l'environnement, du lien territorial, de l'apprentissage de nouvelles pratiques.



DÉVELOPPEMENT DE LA FINANCE SOLIDAIRE

Avec la création du livret partenarial des Fondations et de la finance solidaire et l'organisation du comptoir des Fondations et de la finance solidaire.
Le comptoir des fondations et de la finance solidaire est proposé annuellement aux porteurs d'initiatives pour optimiser leur recherche de financement grâce à des rendez-vous ciblés, individualisés et des temps d'ateliers collectifs

EN CHIFFRES
10 fondations partenaires
6 comptoirs des fondations et de la finance solidaire
18 ateliers



DÉVELOPPEMENT DE LA CONTRIBUTION CITOYENNE



Avec la création en 2015
d'une plateforme départementale
de financement participatif :
Propulsons !

<https://propulsons.jadopteunprojet>

EN CHIFFRES
78 projets propulsés
301 008 € collectés
5 166 citoyens impliqués

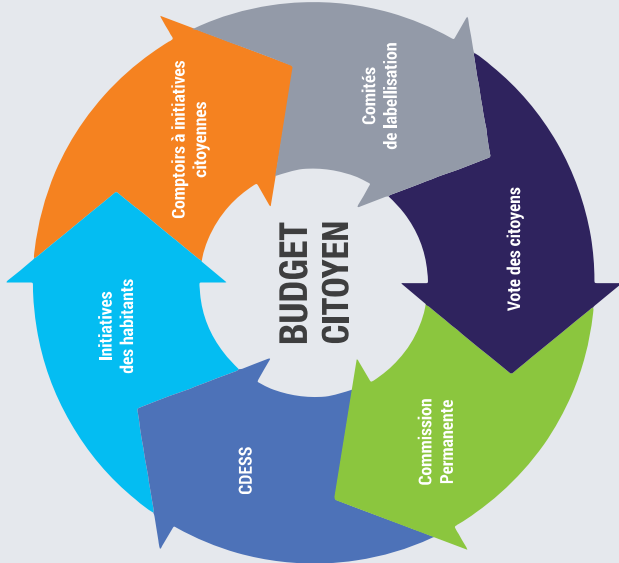
MISE EN PLACE EN 2018 D'UN BUDGET CITOYEN



Pour appuyer des idées citoyennes
et permettre le soutien, après le vote
des citoyens, d'initiatives porteuses
d'une dynamique locale et de mise
en réseau des acteurs de l'ESS
à l'échelle départementale



UN PROCESSUS PARTICIPATIF ET ASCENDANT



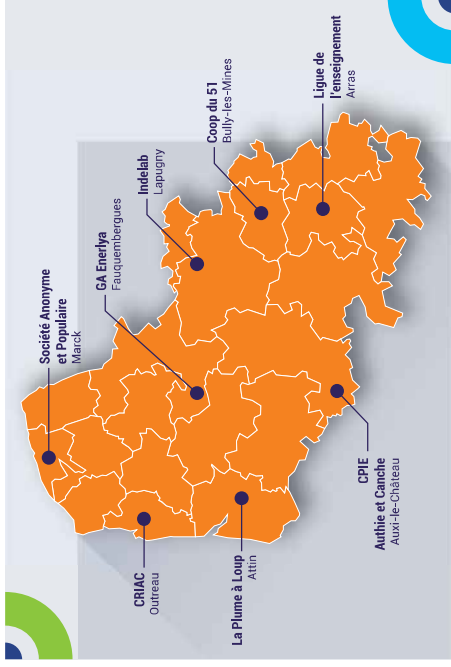
275 lauréats
291 initiatives labellisées
898 participants
380 dossiers déposés
89 comptoirs à initiatives

EN CHIFFRES

DES COMPTOIRS À INITIATIVES CITOYENNES AU PLUS PRÈS DES HABITANTS

Pour appuyer et guider les habitants du Pas-de-Calais, le Département a mis en place, avec ses partenaires, un ensemble d'actions et d'ateliers pratiques pour faciliter et concrétiser leurs « utopies » : les **comptoirs à initiatives citoyennes**.

Accueillis par les lauréats dans leurs locaux, ils se déroulent chaque année sur les 8 territoires départementaux. Des ateliers pratiques y sont proposés et animés par la mission ESS et les partenaires de l'ESS, complétés par une série d'actions « **pour aller plus loin** ». L'ensemble facilitant et guidant les porteurs dans la construction et le développement de leurs initiatives.



Association De rives en rêves

« Les comptoirs sont des endroits privilégiés pour nous exprimer avec des personnes ressources à notre écoute, cela mis en complément d'ateliers que l'on a vu évoluer et s'adapter à nos besoins »

UNE DÉMARCHE DE LABELLISATION CONCERTÉE

L'ensemble des initiatives est soumis à un comité de labellisation, composé d'ambassadeurs du Conseil Départemental de l'ESS, de membres de la finance, de personnes qualifiées, de la mission ESS.

Elles sont analysées au regard des marqueurs de l'ESS définis par les acteurs en collaboration avec les universitaires en ateliers du CDESS. Un questionnaire aboutissant à une représentation graphique sous forme de radar permet au comité de proposer la labellisation dans l'une des catégories : pratique de l'ESS, innovation sociétale, coopération, transformation économique, environnementale et sociétale.



62 Pas-de-Calais
Région Département

Votez pour les projets d'Economie Sociale et Solidaire

du 1^{er} au 30 septembre

Rendez-vous sur budgetcitoyen.fr

LE CHOIX DES PROJETS PAR LE VOTE DES CITOYENS

Les initiatives labellisées sont mises en ligne et proposées au **vote des habitants du Pas-de-Calais** chaque année en septembre sur la plateforme à initiatives citoyennes budgetcitoyen.pasdecalais.fr

Par leur vote, les habitants contribuent à l'affectation d'une partie du budget de fonctionnement de la collectivité dédiée à l'Economie Sociale et Solidaire vers des initiatives proposées par des citoyens du Pas-de-Calais.



UN ENGAGEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT DES MODÈLES COOPÉRATIFS

S'engageant sur le long-terme auprès d'une structure économique, le Département est devenu sociétaire dans 6 SCIC du Pas-de-Calais : Super'Ecques, Le Toit Commun, Autour du Louvre-Lens ALL, Les Cousalis, MAS La Croisée, Cliss XXI.

A travers ces participations au capital des SCIC, la collectivité soutien :

- La mobilisation des citoyens, bénéficiaires, utilisateurs
- Des activités ancrées sur le territoire et difficilement délocalisables
- Des démarches d'utilité sociale et souvent d'innovation sociale
- Un cadre juridique limitée qui interdit l'appropriation individuelle des bénéfices
- Une nouvelle approche de la gestion des politiques publiques : un partenariat public-privé permettant de participer aux orientations stratégiques du projet et de la co-construction d'une partie d'une politique publique
- Vivre l'économie d'une autre façon en mettant autour de la table acteurs privés ou publics pour resserrer des liens sur des projets concrets, repérer de nouveaux interlocuteurs, instaurer de la transversalité...



SCIC Super'Ecques
« Le fait d'être soutenu, porté par la collectivité donne un sens, une valeur ajoutée à l'action »

LA CONSOLIDATION DE RÉSEAUX ESS LOCAUX

Pour inscrire cette politique ESS dans une logique d'ancrage territorial, le Département a accompagné la mise en place de Maisons de l'ESS, manufactures à initiatives citoyennes sur les territoires pour faciliter et consolider les réseaux ESS locaux.



Franchir une nouvelle étape dans la prise en compte des initiatives citoyennes et construire avec les organisations de l'Economie Sociale et Solidaire labellisées par le Département des espaces de partage, de développement et de démonstration.



LE SOUTIEN AUX COLLECTIFS ESS

Le Département a également tissé un partenariat avec les acteurs de l'ESS qui agissent au quotidien individuellement et collectivement en accompagnant et soutenant la genèse de réseaux : celui des ambassadeurs départementaux de l'ESS, celui des SCIC du Pas-de-Calais.



La Gang, collectif des ambassadeurs de l'ESS pour accroître le partage d'expériences avec les nouveaux porteurs d'idées et de projets du Pas-de-Calais.

Le réseau des SCIC 62, une ressource pour les porteurs d'initiatives, les citoyens, les élus, les techniciens pour sensibiliser, outiller et accompagner dans la construction et la consolidation de leur modèle organisationnel, les SCIC existantes et en devenir.

LA PROMOTION DE L'ESS POUR ET PAR LES ACTEURS

Faire connaître et reconnaître l'Économie Sociale et Solidaire avec la **création d'un** identifiant départemental de l'ESS du Pas-de-Calais
« **ESS 62, le choix des valeurs** ».



La **plaquette de fierté ESS 62**, 62 portraits d'entrepreneurs pour une multitude de réponses concrètes, réelles démontrant qu'il existe une autre manière de produire, de financer, d'assurer, de loger, de soigner, d'intégrer, de nourrir, d'éduquer.

Une démarche de vulgarisation pour favoriser le développement de l'innovation sociale et de la coopération a été mise en place en proposant des outils construits par et pour les acteurs de l'ESS : le storyboard de l'innovation sociale, le référentiel de la coopération.

La **sensibilisation des habitants** du Pas-de-Calais à l'ESS est multiple et s'appuie sur une diversité d'outils : vidéos des acteurs de l'ESS, plateforme Budget citoyen, chaîne Youtube du Département, réseaux sociaux, L'Écho du Pas-de-Calais.

La **plateforme numérique des organisations de l'ESS du Pas-de-Calais** pour faciliter les échanges, l'interconnaissance, les partages de ressources entre acteurs.



L'élaboration d'un livre de recettes de cuisine « **Mangez le Pas-de-Calais** » par les acteurs de l'ESS symbolisant leur attachement au territoire, leur ancrage local et définitivement humain qui en fait la richesse.



LA PROMOTION DES PRATIQUES ESS AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ

Les services départementaux ont été mobilisés pour collaborer à l'élaboration du Schéma de Promotion des Achats Publics, Socialement et Écologiquement Responsables (SPAPSER) sur la période 2017-2020.
Un outil départemental construit autour de trois axes : écologique, économique et social.



EN CHIFFRES

Écologiquement responsable, **11** actions
Économiquement responsable, **4** actions
Socialement responsable, **5** actions



LE BUDGET CITOYEN : PLUS QU'UN FINANCEMENT !

- ➔ 84% initiatives soutenues encore existantes. Et la plupart des initiatives interrogées estiment avoir atteint voire dépassées les objectifs fixés.
- ➔ Une hausse du nombre de bénévoles pour 61% des structures interrogées et une hausse de salariés pour 50% d'entre elles.
- ➔ Une montée en compétences des porteurs de projets et bénévoles grâce aux actions pour aller plus loin mises en place par le Département.
 - « Avec le Budget citoyen, il y a un début, un milieu, une fin, et même après la fin, il y a une continuité. Puis l'équipe est toujours là pour répondre aux questions »
 - Quilit-Quilit - Passe-moi ta recette - HERMIN.
- ➔ Une notoriété accrue des structures par les démarches de communication et la mise en réseau des acteurs.
- ➔ Un effet levier pour accéder à d'autres financements : 91% des initiatives bénéficient d'aides d'autres partenaires ou d'autres politiques départementales.
- ➔ Un accompagnement dans l'amorçage du projet et sa consolidation pour passer de l'idée à la concrétisation grâce à l'ingénierie et aux structures partenaires du Département.
 - 63% des porteurs d'initiatives considèrent que le Budget citoyen a contribué à la consolidation de leur modèle économique.
 - Et 59% ont relevé l'apport du Budget citoyen dans l'accompagnement à la structuration du projet.
- ➔ Une transversalité du dispositif qui contribue à la mise en réseau des structures de l'ESS, mais aussi avec d'autres compétences départementales.

LES EFFETS INDUITS DU BUDGET CITOYEN SUR LES TERRITOIRES

- ➔ Des initiatives qui développent ou recréent du lien social et des échanges entre bénévoles et usagers ou entre usagers eux-mêmes notamment dans les territoires ruraux ou en quartier d'habitat social (femmes isolées, jeunes en situation d'exclusion...).
- ➔ Des initiatives qui souvent apportent de l'innovation dans le sens « nouveauté » sur le territoire ou revalorisation d'anciennes pratiques. Un apport bien accueilli par les habitants lorsqu'ils y trouvent un moyen d'exprimer ou de retrouver des valeurs et compétences.
 - « Apport d'une conscience citoyenne, savoir argumenter avoir un certain niveau de réflexion en termes de sécurité alimentaire »
 - Anges Gardins - Ménadel - LOOS- EN-GOHELLE.

- ➔ La requalification de friches et appropriation d'espaces délaissés comme opportunité pour les porteurs de projets, mais aussi pour prendre en compte les enjeux environnementaux.
 - « Notre objectif est simple mais complexe à mettre en œuvre : créer sur une ancienne friche commerciale un site démonstrateur de la transition écologique et solidaire. » Nœux Environnement
- ➔ Création et soutien d'emplois favorisant l'insertion professionnelle permettant ainsi de découvrir de nouveaux savoir-faire, des possibilités de se relancer dans la vie professionnelle ou de trouver une vocation.
 - « Nous avons déjà accueilli 100 jeunes en stage ou en formation : stages Mission Locale, services civiques, TIG, SNU, BTS, Stages collèges SEGPA, Permis citoyen » Uthopia - FREVENT.
- ➔ Des actions en faveur du pouvoir d'achat, notamment à destination des personnes en situation de précarité, dans un contexte où les inégalités se creusent.
 - « Savoir-faire un repas qui n'est pas très couteux grâce à la transmission de savoirs des adhérents » Anges Gardins - Ménadel - LOOS- EN-GOHELLE.
- ➔ Réponse à des besoins sociaux et agilité des porteurs de projets à des moments cruciaux (Covid).
 - « Bonheur apporté aux gens qui participent et aux spectateurs. Avoient besoin de lien social, de se retrouver, sortie du confinement... » Secours populaire - Pop mode - NOEUX LES MINES.

DIFFICULTÉS ET FREINS RENCONTRÉS PAR LES PORTEURS D'INITIATIVES

- ➔ L'impact des épisodes de crise Covid sur le développement et la pérennité des initiatives, « Difficile de relancer » Epices Riz Solidaire Scarpe Sensée - VITRY-EN-ARTOIS, mais également sur le comportement des consommateurs « Après le Covid, les gens sont retournés dans les supermarchés, c'est difficile de les faire revenir au local maintenant. » Quilit-Quilit - Passe-moi ta recette - HERMIN.
- ➔ L'inflation qui a fait flamber le prix des matériaux ou des fournitures.
- ➔ Des charges salariales élevées qui font renoncer ou différer l'embauche d'un premier salarié.
- ➔ La dépendance aux subventions publiques.
- ➔ Le contexte local pas toujours favorable à l'extension ou à la pérennité des actions (résistance ou incompréhension vis-à-vis de certains projets).



PERSPECTIVES

La politique ESS, après 10 ans, se doit d'être évolutive en accord avec les évolutions sociétales et les attentes des citoyens du Pas-de-Calais. Trois axes sont proposés pour la période 2025-2028 afin de poursuivre son développement :

- Poursuivre et renforcer l'écosystème et les partenariats autour de l'ESS ;
- Communiquer, transmettre, valoriser l'action départementale en ESS ;
- Repérer et investir de nouvelles pratiques inspirantes en restant en veille des évolutions sociétales.



1 POURSUIVRE ET RENFORCER L'ECOSYSTEME ET LES PARTENARIATS AUTOUR DE L'ESS

Adapter les processus démocratiques dans les démarches d'ESS dans le Département du Pas-de-Calais :

- Rendre permanent le CDESS et valoriser et réaffirmer son rôle dans l'implication et la prise de décision avec les acteurs (outil de co-construction) avec un processus de démarche implicite
- Revoir les collèges et les participants en associant davantage d'acteurs locaux, impliqués ou qui souhaitent l'être, mais aussi des élus départementaux et les agents de la collectivité
- Identifier des thématiques ou des problématiques partagées avec les acteurs de l'ESS et les proposer en atelier, pour redynamiser le CDESS et accentuer les échanges et les débats.

Pérenniser le Budget citoyen et renforcer les démarches participatives et partenariales :

- Redéfinir le contenu et l'animation des ateliers (de l'idée au projet, modèle économique, modalités du Budget citoyen) pour accompagner la montée en qualité des initiatives en cohérence avec les valeurs d'ESS
- Revoir et proposer des nouvelles actions complémentaires au comptoir à initiatives citoyennes pour approfondir leurs idées dans le cadre des partenariats avec Pas-de-Calais Actif, APES, Collectif des SCIC, Cigales, université-Institut Godin...
- Mobiliser les financements, l'expertise et les conseils des partenaires pour guider les porteurs de projets dans la recherche de financement pour consolider leur modèle de développement (prêt, garantie, subvention, mécénat-fondation)
- Faciliter, informer, promouvoir les modèles coopératifs pour permettre le développement de ces organisations dans le Pas-de-Calais
- Accompagner les SCIC partenaires du Département et consolider leur modèle de développement en s'appuyant sur notre partenaire Pas-de-Calais Actif
- Mobiliser les services départementaux selon les thématiques abordées au CDESS et les initiatives relevées dans le Budget citoyen

Association Château d'Acquembronne

« Le Budget citoyen, c'est une formidable opportunité pour valoriser les initiatives d'associations, de structures, même de micro-structures qui peuvent développer une nouvelle approche dans les services collectifs. Ici, on est en train de créer un service collectif du commun... la dimension du Budget citoyen, c'est de permettre de valoriser des démarches citoyennes »

Accentuer l'action de proximité du Département dans les territoires pour repérer, identifier les actions à mener et accompagner le développement des initiatives des porteurs au cœur de leur quotidien :

- Accroître la présence de la mission ESS par des rencontres de terrains, par la participation à des instances de réflexions, de suivis organisées localement.

Collectif Les Animés

« L'accompagnement du Département vient saluer notre initiative citoyenne, la valorise et permet aux acteurs de questionner plus finement les valeurs qui les animent. Ainsi, les actions individuelles répondent à des aspirations collectives. »



2

COMMUNIQUER, TRANSMETTRE, VALORISER L'ACTION DÉPARTEMENTALE EN ESS

Repérer et identifier les effets induits des initiatives citoyennes et de l'action ESS dans la redynamisation et la cohésion des territoires :

- Valoriser l'action territoriale et sociétale de l'ESS à partir des effets générés sur les citoyens et leurs territoires

Rendre visible l'action départementale en renforçant les communications institutionnelles et partenariales :

- Faire évoluer les outils de communication (site internet, plaquette de communication, ...)

Porter à connaissance la démarche ESS départementale et établir des échanges et partenariats avec des instances nationales, européennes et internationales :

- Nouer des partenariats et échanges avec d'autres collectivités pour alimenter la réflexion sur de nouveaux chantiers.

Transmettre les savoirs et connaissances en renforçant et formalisant les partenariats universitaires :

- Formaliser le partenariat avec les universités et les instituts de recherche par la signature d'une convention. Renforcer les échanges en favorisant l'accueil des stagiaires intéressés par l'ESS, et la mise en relation avec les ambassadeurs.

Faciliter la communication et la connaissance des acteurs Ambassadeurs départementaux de l'ESS et de leurs initiatives :

- Accompagner la création et la structuration de collectifs d'ambassadeurs de l'ESS, de collectif des SCIC pour renforcer les réseaux et les écosystèmes locaux.
- Capitaliser les expériences des ambassadeurs par la réalisation des fiches pour les transmettre aux porteurs d'idée et de projets.
- Disposer d'un inventaire des structures d'ESS labélisées au Budget citoyen sur le département du Pas-de-Calais.

3

REPÉRER ET INVESTIR DE NOUVELLES PRATIQUES INSPIRANTES EN RESTANT EN VEILLE DES ÉVOLUTIONS SOCIÉTALES

Maintenir la politique ESS comme vecteur d'analyse des évolutions sociétales pour prospecter de nouveaux champs des possibles :

- Repérer et analyser les tendances et les attentes exprimées par les citoyens pour contribuer à l'adaptation des politiques départementales.

Affirmer la politique ESS comme un élément d'innovation pour l'ensemble des politiques départementales :

- Relayer la veille législative, la prospection d'expériences innovantes comme source d'inspiration

Faire connaître et diffuser l'expérience ESS du Département pour alimenter les réflexions et les actions à l'échelle européenne et internationale (résolution ESS de l'ONU) :

- Participer aux différentes instances et faire valoir l'expérience ESS du Département.

Faire de la politique ESS départementale un laboratoire sociétal en appuyant les partenariats et renforçant le lien avec la recherche universitaire (Université d'Artois, Institut Godin, GIS) :

- Mettre à disposition du milieu universitaire les outils et expériences de la mission ESS
- Faire vivre et évoluer la politique ESS du Département en prenant en compte les études et recherches universitaires.





ess62.fr

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Partenariats et Ingénierie
Mission Economie Sociale et Solidaire

RAPPORT N°6

Territoire(s): Tous les territoires

CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 23 JUIN 2025

LE PAS-DE-CALAIS, UN DÉPARTEMENT ENGAGÉ DANS LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Fondements juridiques

- Loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'Economie Sociale et Solidaire
- Délibération du Conseil général du 22 octobre 2012 « Organiser la gouvernance de l'Economie Sociale et Solidaire » ;
- Délibération du Conseil départemental du 26 septembre 2022 portant adoption du Pacte des solidarités territoriales « Agir avec vous pour bien vivre dans le Pas-de-Calais » ;
- Délibération du Conseil départemental du 21 novembre 2022 portant adoption du Pacte des réussites citoyennes « Agir avec vous pour se réaliser dans le Pas-de-Calais » ;
- Délibération du Conseil départemental du 12 décembre 2022 portant adoption du Pacte des solidarités humaines « Agir avec vous pour l'épanouissement de tous dans le Pas-de-Calais ».

Contexte

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) est devenue une économie d'actualité. Face aux impasses du modèle économique actuel, fortement marqué par les lois du marché, facteur d'accroissement des inégalités et de dégradation de notre environnement, l'ESS présente différentes alternatives qui sont incontestables.

Elle se traduit par une autre façon d'entreprendre, de produire et de répartir les richesses, les services et les biens, en replaçant l'homme et les territoires au cœur des

priorités.

Dans notre département, la part des emplois de l'ESS dans l'emploi total s'élève à 10,7%, alors qu'elle est de 10,1% au niveau national (Base Geoclip ANCT – Emploi ESS 2019 et Emploi au lieu de travail 2020).

Pour appuyer le développement de l'Économie Sociale et Solidaire, le Département a fait le choix de positionner sa politique ESS au regard de ses propres compétences, dans une approche bien spécifique d'appui au développement du territoire. Ses contours ont été défini par la loi du 31 juillet 2014 relative à l'Économie Sociale et Solidaire, dite loi HAMON.

L'ESS est un outil de pilotage des politiques publiques car elle encourage le décroïsonnement et aborde transversalement les enjeux économiques, politiques, humains, sociaux, environnementaux et démocratiques.

Conscient de ces enjeux, le Département du Pas-de-Calais s'est engagé par délibération du 22 octobre 2012 dans une politique en faveur du soutien et du développement de l'Économie Sociale et Solidaire. Cette politique co-construite avec les acteurs et les habitants du Département est articulée autour de 3 ambitions majeures :

- Faire connaître et reconnaître l'Économie Sociale et Solidaire,
- Soutenir, accompagner les structures,
- Fédérer pour impulser une nouvelle dynamique.

C'est au travers de la création du Conseil Départemental de l'Économie Sociale et Solidaire (CDESS) que le Département du Pas-de-Calais a mobilisé les acteurs de l'ESS dans une démarche de co-construction. Des ateliers d'acteurs ont étudié et proposé un ensemble de solutions concrètes pour appuyer cette démarche.

Au regard de la réforme territoriale de 2015, le Département a fait le choix de positionner sa politique ESS en lien avec ses propres compétences, dans une approche d'appui au développement du territoire.

Le Département diffuse la pratique de l'ESS en prenant appui sur les aspirations citoyennes et les acteurs de l'ESS, en prenant en compte leurs idées de changement, pour une transformation économique, environnementale et sociétale de leur territoire.

Pour l'animation technique de sa politique ESS, le Département s'est doté d'une mission qui agit en proximité avec les habitants du Pas-de-Calais. La Mission ESS apporte écoute, conseils et recommandations, elle oriente et facilite la concrétisation des idées citoyennes. La politique ESS du Département permet ainsi de favoriser le démarrage des initiatives et de soutenir les actions visant à développer l'ESS, à partir des propositions faites par les acteurs et les partenaires.

Pour accompagner les structures de l'ESS, un partenariat collaboratif et participatif a été tissé avec les acteurs engagés, prenant appui sur un apport en ingénierie et un financement dédié (Pas-de-Calais Actif, Acteurs Pour une Économie Solidaire (APES), Ligue de l'enseignement, Cigales, fondations, La NEF Banque solidaire et responsable).

Parce que l'innovation et la coopération sont au cœur de la conception de la politique publique de l'ESS, le Département s'est également engagé depuis mars 2021 dans une expérimentation d'entrée au capital des Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif (SCIC), liées à ses compétences dans une démarche de coopération démocratique, au même rang que les autres associés.

Récemment, l'ESS a été confortée par une reconnaissance croissante au

niveau européen et international :

- la Commission européenne reconnaît dans sa recommandation du Conseil en date du 27 novembre 2023 que l'économie sociale et solidaire a le potentiel de remodeler l'économie de l'après-Covid grâce à des modèles économiques inclusifs et durables conduisant à une transformation écologique, économique et sociale plus équitable,
- l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté le 18 avril 2023 une résolution visant à la reconnaissance internationale de l'économie sociale et solidaire qui encourage les Etats membres à promouvoir et mettre en place des politiques publiques nationales, régionales et locales permettant de développer l'ESS.

Le contexte socioéconomique fragile (crise démocratique, dérèglement climatique, inflation, coût de l'énergie) nécessite des adaptations constantes de nos interventions.

Enjeux et perspectives

Au regard de ce contexte et fort de ces 10 années de réalisations, le Département souhaite poursuivre et consolider sa politique d'ESS. Cette volonté a d'ores et déjà été exprimée dans les pactes territoriaux constituant le projet de mandat départemental, notamment dans l'ambition 13 du Pacte des solidarités territoriales adopté en septembre 2022 « promouvoir les pratiques de l'ESS comme vecteur d'innovation pour les territoires ».

Pour atteindre cet objectif sur la période 2025-2028, il est proposé de s'appuyer sur 3 axes stratégiques :

Axe 1 - Poursuivre et renforcer l'écosystème et les partenariats autour de l'ESS

L'objectif de cette orientation est de renforcer et consolider les partenariats locaux, en s'appuyant sur les expériences et réflexions émergentes.

Le CDESS a démontré toute sa pertinence. Il est au cœur de l'action publique départementale en ESS. Cette instance atypique, qui mobilise et fédère ses nombreux partenaires, constitue un lieu d'expression, d'échange, de propositions et d'informations autour du développement de l'ESS dans le Pas-de-Calais. La politique ESS s'est étoffée au fur et à mesure des années : des partenaires et acteurs de l'ESS sont venus intégrer la démarche.

Il est proposé d'adapter les processus démocratiques mis en place en vue :

- d'affiner la composition du CDESS au regard des 10 ans d'actions, afin de renforcer la proximité territoriale et institutionnelle de ses membres et de poursuivre son action avec l'ensemble des partenaires,
- d'inventer et d'adapter de nouvelles formes de concertation dans les ateliers du CDESS, pour faciliter une contribution active aux échanges et à la participation citoyenne.

Il est également proposé de pérenniser les outils d'intervention de la politique ESS du Département et renforcer les démarches partenariales :

- pour le Budget citoyen, les ateliers des comptoirs à initiatives permettant aux habitants d'avoir un premier contact de proximité avec l'institution

départementale, continueront de s'adapter aux nouvelles attentes des porteurs d'idées et de projets pour réaffirmer l'esprit de la politique ESS,

- le Département poursuivra son engagement auprès de ses partenaires en veillant à l'évolution de leurs accompagnements selon les actions définies dans le cadre de la politique ESS départementale,
- le Département entend apporter les ressources, à la fois en ingénierie, et financières pour favoriser le lancement des initiatives et favoriser la stabilité de leur modèle économique,
- le Département continuera à s'appuyer sur les partenaires de la finance solidaire, Pas-de-Calais Actif, et la plateforme de financement participatif du Pas-de-Calais (Propulsons!) pour accompagner le développement des initiatives.

Le Département du Pas-de-Calais entend soutenir et maintenir le développement et les dynamiques des organisations coopératives dans le Pas-de-Calais (SCIC, Société Coopérative et Participative (SCOP), association collégiale...).

Pour prendre en compte les aspirations citoyennes, le Département accentuera son action de proximité dans les territoires pour repérer, identifier les actions à mener, et accompagner le développement des initiatives des porteurs au cœur de leur quotidien.

Le Département du Pas-de-Calais a fait le choix de positionner la politique d'économie sociale et solidaire au cœur de l'ensemble des autres politiques publiques. Pour diffuser les valeurs et les pratiques, il est nécessaire aujourd'hui d'investir de nouvelles politiques départementales pour renforcer et affirmer la complémentarité avec la politique ESS, telles que la transition environnementale, la culture, l'engagement handicap.

Axe 2 - Communiquer, transmettre, valoriser l'action départementale en ESS

Le Département du Pas-de-Calais est l'un des rares Départements à avoir fait le choix, en 2015, de maintenir sa politique ESS malgré la suppression de la clause générale de compétences par la loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe). Le Pas-de-Calais est reconnu au niveau national comme un acteur emblématique du développement de l'ESS. En effet, il soutient, depuis plusieurs années, l'émergence d'initiatives (250 projets soutenus par le Budget citoyen), le développement du partenariat avec les structures d'accompagnement, et la recherche de complémentarités avec les autres politiques départementales.

En s'appuyant sur cette capitalisation d'expériences au Département, il est proposé de repérer et identifier les effets induits des initiatives citoyennes et de l'action ESS pour montrer son utilité dans la redynamisation et la cohésion des territoires. L'Économie Sociale et Solidaire permet le développement d'activités humaines nécessaires aux territoires, mais elle apporte en supplément des bienfaits pour la société et pour les citoyens. L'ESS propose des réponses concrètes et immédiates aux différentes crises : économique, démographique, climatique, sanitaire, sociale.

Il est donc nécessaire de pouvoir :

- renforcer et formaliser les partenariats entre le Département et le monde universitaire pour favoriser le développement des pratiques ESS, pour transmettre les savoirs et connaissances acquis, et alimenter les

réflexions ;

- faciliter la communication et la connaissance des acteurs ambassadeurs départementaux de l'ESS et de leurs initiatives en inventoriant et capitalisant les expériences. La reconnaissance de l'Économie Sociale et Solidaire dans le Pas-de-Calais passe par un processus d'identification et de valorisation des pratiques développées dans les initiatives. Depuis 2016, plus de 340 initiatives ont bénéficié de la reconnaissance « Ambassadeurs ESS du Pas-de-Calais ». Ces ambassadeurs se mobilisent au quotidien pour représenter l'ESS, pour accompagner les nouveaux porteurs d'idées, pour informer sur le Budget citoyen et la politique départementale.

Axe 3 - Repérer et investir de nouvelles pratiques inspirantes en favorisant un travail de veille des évolutions sociétales

La politique ESS, par sa souplesse et son agilité, favorise l'esprit d'initiatives et le droit à l'expérimentation. Elle constitue un levier d'innovation des politiques publiques et un vecteur d'analyse des évolutions sociétales. Le Département du Pas-de-Calais s'appuiera sur sa politique ESS pour :

- repérer de nouveaux « champs des possibles » en tenant compte des attentes exprimées par les citoyens et comme élément d'innovation et de prospection des politiques départementales ;
- faire de cette politique un laboratoire sociétal en appuyant les partenariats et en renforçant le lien avec la recherche universitaire, pour alimenter l'ensemble des réflexions et des politiques publiques du Département du Pas-de-Calais ;
- faire connaître et diffuser l'expérience ESS départementale pour alimenter les réflexions et les actions à l'échelle européenne et internationale (résolution ESS de l'Organisation des Nations Unies (ONU)). Le Département du Pas-de-Calais dispose désormais d'un savoir-faire acquis pour appuyer et développer l'ESS.

Afin d'identifier les besoins des habitants du Pas-de-Calais et tenir compte des évolutions constantes, le Département engagera une démarche d'évaluation de sa politique ESS, en réalisant une analyse des initiatives soutenues et en observant les évolutions et les impacts de la politique ESS départementale.

Pour permettre la mise en œuvre de ces orientations stratégiques, des objectifs opérationnels et un programme d'action ont été déclinés dans un document annexé au présent rapport.

Ce document présente les modalités d'animation de la politique ESS du Département, un bilan des principales réalisations des 10 dernières années, ainsi que les perspectives de développement pour la période 2025-2028.

Il convient de statuer sur cette affaire et, le cas échéant, d'adopter les objectifs opérationnels et le programme d'action déclinant les modalités d'animation de la politique ESS tel qu'annexés au présent rapport.

La 1ère Commission - Attractivité départementale et emploi a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 02/06/2025.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY